

L'hon. M. MACKENZIE: Ils ont administré une rebuffade au gouvernement de l'honorable ministre sur ce point, n'est-ce pas?

L'hon. M. MANION: Je ne pense pas qu'ils en aient eu l'occasion. Cela démontre amplement la sagesse de notre Gouvernement à l'égard de la Russie. Les Etats-Unis en sont venus à cette décision parce qu'ils ont découvert que le coût de la production dans l'Union des républiques socialistes soviétiques est basé sur une espèce d'esclavage et le travail des prisonniers. Les Etats-Unis se sont aperçus qu'ils ne peuvent faire la concurrence à ce genre de production et maintenir en même temps leur niveau d'existence.

Nous savons tous qu'il y a également d'autres pays qui peuvent produire à très bon marché. Il n'est pas nécessaire d'être un grand économiste pour savoir que nous avons besoin d'un tarif suffisant pour soutenir la concurrence de certains pays de l'Europe centrale. Le Japon en est un autre exemple; il peut produire des marchandises à un prix de revient bien inférieur à celui du Canada et, à moins de consentir à réduire notre genre de vie, en diminuant les salaires, nous ne pouvons lui faire la concurrence. Il est donc assez facile de comparer au moins approximativement le prix de revient dans les autres pays avec celui du Canada.

Je fais partie de cette Chambre depuis plusieurs années et il m'a toujours paru qu'autrefois le tarif était modifié au hasard. C'était bien ce qui se passait quand mon très honorable ami était au pouvoir, parce que, pendant une année au moins, de 1925 à 1926, il devait compter sur l'appui du groupe progressiste pour se maintenir au pouvoir. On procédait certainement au hasard à cette époque. Dans le passé, le gouvernement au pouvoir devait recevoir des députations et subir toutes sortes de pressions. Tous les gouvernements doivent céder dans une certaine mesure à la pression et aux représentations et je pense qu'une commission du tarif est chose indispensable dans un pays comme le Canada où les deux principaux partis politiques sont protectionnistes.

L'hon. M. MORAND: Dans certains cas c'était de l'opportunisme.

L'hon. M. MANION: L'honorable député d'Essex-Est (M. Morand) dit que dans certains cas c'était de l'opportunisme. C'était sans doute vrai quand mon très honorable ami dirigeait un groupe de la minorité et réussissait à conserver le pouvoir grâce à l'appui des autres groupes de la minorité de la Chambre.

M. VALLANCE: L'honorable ministre devrait parler pour lui-même.

L'hon. M. MANION: Je conseillerais à mon honorable ami de suivre son propre conseil. Il n'y a pas d'autre député dans cette Chambre,—et je dis cela en bonne part,—qui parle aussi souvent pour les autres.

Le parti conservateur a été élu à cause de ses principes protectionnistes. Ces principes ont été prêchés par tout le Canada aux dernières élections et à toutes les campagnes électorales qui ont eu lieu depuis que je fais partie de cette Chambre et j'y suis depuis cinq élections. Nous croyons sincèrement que le régime protectionniste est le seul qui puisse permettre à notre pays de faire concurrence aux autres nations du monde. C'est pourquoi nous ne devons pas nommer de libre-échangistes absolus sur cette commission. Ce serait illogique.

Au cours d'une discussion antérieure sur ce bill, l'honorable représentante de Grey-Sud-Est (Mlle Macphail) a dit que la protection n'était aucunement utile à l'agriculture faisant de la culture mixte. En écoutant ses remarques, j'ai pensé que ses idées n'étaient pas très claires, parce que s'il est un cultivateur qui profite de la protection c'est bien celui qui fait de la culture mixte. On en a un exemple chez les cultivateurs de la province de Québec, demeurant autour des villes de Montréal, de Sherbrooke et des autres grands centres et chez les cultivateurs de l'Ontario, aux environs de Toronto, d'Hamilton et des autres villes. J'admettrai facilement que le producteur de blé de l'Ouest n'est pas aussi bien protégé.

M. YOUNG: Très bien! très bien!

L'hon. M. MANION: Je l'admets facilement; il est difficile de lui venir en aide, mais nous avons fait pour lui ce que le chef de mon honorable ami n'avait jamais fait. Bien qu'il ait été au pouvoir pendant dix années et qu'il ait appliqué constamment les principes de la protection, il n'a rien fait pour venir en aide aux producteurs de blé de l'Ouest, tandis que mon très honorable chef a présenté à cette session une mesure d'assistance leur accordant 5 c. par boisseau. (*Exclamations.*)

L'hon. M. MANION: Mes honorables vis-à-vis ricanent, mais je défie n'importe quel député de la gauche représentant l'Ouest de s'opposer à cette prime de 5 cents par boisseau qu'on propose de verser aux producteurs de blé. Ils tournent autour de la question; ils esquissent quelques pirouettes, mais aucun ne s'y est opposé.

M. BEAUBIEN: J'espère que le ministre des Chemins de fer ne lancera pas son défi à trop de monde.

L'hon. M. MANION: Aux députés des trois provinces des Prairies. A propos, quand mon